

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 12 Avril 2017

L'an deux mille dix sept, le 12 Avril, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 05 Avril 2017, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Étaient présents : LHERMEROULT Patrick, Maire
ROCREE Roselyne, DUHAMEL Agnès, DAUBE François, ROHEE Nathalie,
ALLORGE Hervé, QUERUEL Geneviève, FAUCHER Laurent, BOUCHER Martial

Absent excusé : DANEL Sandrine pouvoir à ROHEE Nathalie

Absent : LEMOUCHE Francis,

Secrétaire de Séance : ROHEE Nathalie

Ouverture de séance à 20h00

1- Vote du Compte Administratif et Compte de Gestion 2016 :

Madame Geneviève QUERUEL présente les documents budgétaires de l'exercice écoulé :

Fonctionnement :

Recettes : 164 188.72 €

Dépenses : 162 338.93 €

Excédent : 1 849.79 €

Investissement :

Recettes : 14 366.01 €

Dépenses : 29 351.91 €

Déficit : 14 985.90 €

DEFICIT de l'exercice réel de 2016 : 13 136.11 €

Le compte de gestion 2016 est adoptée à 10 voix pour.

BERENGEVILLE

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes investissement	14 366.01	Recettes fonctionnement	164 188.72
- dépenses investissement	29 351.91	- dépenses fonctionnement	162 338.93
= résultat invt 2016	-14 985.90	= résultat d'exécution 2016	1 849.79
+ résultat reporté	104 429.90	+ résultat reporté	128 822.49
= résultat 001 à reporter	89 444.00	= total pouvant être affecté à l'investissement	130 672.28
- restes à réaliser dép	180 000.00		
+ restes à réaliser recettes	75 000.00		130 672.28
= besoin de financ investisst 1068	-15 556.00		
résultats intégrant RAR		- besoin de financ invt	-15 556.00
		= total 002 à reporter	115 116.28

Il est prévu 180 000 € de restes à réaliser en dépenses d'investissement et 75 000 € en recettes d'investissement. Ces sommes correspondent aux travaux de la Mairie et de la salle des fêtes.

Le compte administratif 2016 est adoptée à 9 voix pour.

- Affectation du résultat :

Le Conseil Municipal vote l'affectation des résultats de l'exercice pour report au budget primitif 2016 à 10 voix pour de la façon suivante :

En excédent de Fonctionnement : 115 116.28 €

En excédent d'investissement : 89 444.00 €

Un compte 1068 en recette d'investissement : 15 556.00 €

2- Vote des taux 2017 :

Les taux d'imposition de l'année 2016 étaient les suivants :

Taxe d'habitation : 13,04 %

Taxe foncière sur le bâti : 12,15 %

Taxe foncière sur le non bâti : 34,42 %

CFE (entreprise) : 12,34 %

Après discussion ; le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2017.

3- Budget 2017 :

La commission des finances a travaillé sur le budget, le conseil rentre dans les détails de celui-ci, après lecture de la liste des subventions aux associations 2017, le conseil opte pour les subventions suivantes dans le nouveau budget 2017:

Coopérative scolaire école : 400 €

Croix rouge : 100 €

Kiosque d'atelier de Quittebeuf : 315 €

La prévention routière : 50 €

Monuments et sites de l'Eure : 35 €

Comité des fêtes de Bérengenville la campagne : 1 000€ pour la participation 2017

CCAS de Bérengenville la Campagne : 3 500.00 €

SITS du Plateau (transport enfants) : 6 368.00 €

SIVOS Bacquepuis / Bérengenville : 47 162.00 €

Concernant le budget d'investissement il est prévu la somme de 180 000 € pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la Mairie et l'aménagement de la salle des fêtes, les travaux seront pris en charge par des subventions, des fonds propres et un emprunt. Il est prévu aussi l'enfouissement du réseau de la route de Louviers pour sa totalité et des travaux autour de deux mares du village.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié, article après article le projet de budget primitif, vote le budget 2016 à 10 voix pour, arrêté comme suit :

- Recettes et dépenses de fonctionnement : 276 768.73 €
- Recettes et dépenses d'investissement : 296 218.73 €

4- QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur BOUCHER président du SIVOS prend la parole pour indiquer qu'un recrutement est en cours pour le remplacement de Sylvane qui part en retraite et fera un pot le 28 avril 2017.

Le CCAS organise une action pour les jeunes le 10 Juin 2017 et le repas des aînés aura lieu le 12 novembre 2017.

Madame DUHAMEL demande pourquoi il n'y a pas de panneaux électoraux au Mesnil Péan, il est rappelé que les panneaux électoraux sont installés à proximité du bureau de vote.

Madame ROHEE fait part d'une question de Madame DANEL concernant la mise à jour de la liste électorale, cela ne peut se faire que sur demande des administrés aucun changement ne peut se faire par la Mairie sans qu'il n'y ait une demande de l'administré concerné.

Madame ROHEE demande si l'herbe de la sente qui part de la salle des fêtes va être coupée car elle est haute et gêne l'utilisation du chemin. Un courrier va être adressé aux propriétaires riverains pour permettre l'égagement des haies.

Pour la gestion du site internet, la secrétaire va former deux personnes de la commission communication Madame ROHEE et Madame QUERUEL afin de l'aider pour une mise à jour plus régulière.

Monsieur ALLORGE informe qu'un devis a été reçu de la société HAAS pour la campagne de fleurissement de 2016, une réunion de la commission est prévue.

La séance est levée à 23h15.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick LHERMEROULT

LHERMEROULT Patrick	ROCREE Roselyne	DUHAMEL Agnès	ALLORGE Hervé
BOUCHER Martial	DANEL Sandrine	DAUBE François	FAUCHER Laurent
LEBOUCHER Francis Absent	QUERUEL Geneviève	ROHEE Nathalie	